

Assemblée Générale du Rés-EAUx

4 février 2021 - 17h30

Présents : Ludovic Drapier, Selin Le Visage, Nicolas Verhaeghe, Émilie Crémin, Jeanne Perrier, Johan Krieg, Julie Désert, Silvia Flaminio, Caroline Sarrazin, Gaële Rouillé, Annaïg Oiry, Mathilde Resch, Nolwen Vouiller, Imane Messaoudi, Elise Temple-Boyer, Mathilde Fautras, Kévin de La Croix, Marie-Anne Germaine, Justine Berthod, Céline Kutlu, Rhoda Fofack-Garcia.

Excusés : Olivia Aubriot, Rivel Moubongoyo, Ornella Puschiasis, Anne-Lise Boyer.

1 Bilan des activités de l'année 2020

Rappel des nouveaux membres de 2020

Le Rés-EAUx compte actuellement 100 membres (dont deux procédures d'adhésion validées et en cours). 10 nouveaux membres nous ont rejoint en 2020.

- ② Anne-Lise Boyer, docteure en géographie de l'ENS Lyon. Ses travaux portent sur l'adaptation urbaine aux pénuries d'eau dans les villes du Sud-Ouest des États-Unis.
- ② Justine Berthod, doctorante en sociologie à l'Université Paris 3 Sorbonne nouvelle. Sa recherche doctorale porte sur les conflits dans les Aires Marines Protégées en Colombie et à la Martinique.
- ② Johan Krieg, doctorant en ethnologie à l'Université Paris Nanterre. Il s'intéresse à l'implication de l'Hindouisme dans la préservation du Gange en Inde.
- ② Hadrien Clouet, post-doctorant en sociologie. Il étudie les luttes organisationnelles au sein d'Eau de Paris.
- ② Chloé Meyer, doctorante en géographie à l'Université Paris Nanterre. Elle s'intéresse aux rôles des organisations internationales dans la gestion des ressources en eaux transfrontalières.
- ② Nolwen Vouiller, doctorante en anthropologie à l'EHESS et l'ULiège. Elle étudie le rôle d'une rivière en tant que médiatrice entre humains et non-humains au Népal.
- ② Ismael Maazaz, doctorant en African Studies à l'Université d'Edinbourg. Il travaille sur les liens entre eaux et production de l'espace public à N'Djamena au Tchad.
- ② Céline Kutlu, Doctorante en droit à l'Université de Lorraine. Sa thèse porte sur la gestion des eaux souterraines en France et en Allemagne dans une perspective comparée.

Bilan des Apér-eaux scientifiques

La saison 2019/2020 des Apér-eaux scientifiques a été tronquée avec l'annulation de la séance du mois de mars. Deux Apér-eaux se sont néanmoins tenus en début d'année 2020 :

- *Du réseau fluvial au réseau poétique : chanter le fleuve Sénégal au temps des barrages* par Mélanie Bourlet et Marie Lorin le 27 janvier 2020.

- *La pénurie d'eau parle-t-elle d'elle-même ?* par Sara Fernandez le 24 février 2020.

La saison 2020/2021 des Apér-eaux a repris sur la péniche Antipode le 5 octobre 2020, puis en ligne via Jitsi pour les deux derniers Apér-eaux.

- *Le bon, la brute et le truand* » Gouverner les milieux aquatiques, les inondations et une métropole. Le cas de Montpellier (Occitanie, France), par Stéphane Ghiotti, ainsi qu'un pré-Apér-eau présenté par Hadrien Clouet.
- *Le « Grand bleu » en transparence : des dispositifs de surveillance à la production de connaissance sur les pêcheries thonières dans le Pacifique*, par Juliette Kon Kam King, et un pré-Apér-eau présenté par Nolwen Vouiller
- *Pour une démarche participative dans les risques environnementaux : l'exemple du programme CO-construction de Stratégies d'Adaptation au changement climatique en Côte d'Opale (COSACO)*, par Anne-Peggy Hellequin et Caroline Rufin-Soler, et un post-Apér-eau présenté par Paul-Malo Winsback

Les comptes-rendus de ces événements sont disponibles en ligne : <https://reseaux.parisnante.fr/category/aper-eaux-2020-2021/>

Dans le contexte sanitaire, les Apér-eaux se poursuivent en ligne avec une nouveauté : enregistrement proposé aux intervenants pour pouvoir diffuser les présentations sur le site internet.

Prochain Apér-EAU : 1^{er} mars avec Rhoda Fofack.

Bilan des activités sur le web

Notre association effectue une veille scientifique active aussi bien sur le blog que sur les différents réseaux sociaux.

Sur le blog (<https://reseaux.parisnante.fr/>) :

- 80 articles publiés. Un changement des modalités de publication a été apporté lors du printemps. Il a été décidé de passer à la publication d'un « hebdo'EAU » par semaine, regroupant l'ensemble des informations reçues lors de la semaine.
- 2 carnets de terrain publiés : Yelena Barrier en mars 2020 et Nolwen Vouiller en janvier 2021.

Propositions de l'assemblée de thématiser les carnets publiés. Nous pourrions prévoir un nouveau calendrier et faire des appels à carnets de terrain par trimestre. Réfléchir aux moyens de mieux valoriser ces travaux pour les membres. Question de la valorisation des travaux de master, à mieux communiquer avec les potentiels encadrants de mémoire. Mettre à jour/retravailler la charte éditoriale des carnets de terrain (en précisant les modalités d'évaluation, notamment l'inclusion de photos, de cartes, etc.).

Sur les réseaux sociaux :

- 642 abonné.e.s sur **Facebook** (+ 13 abonné.e.s en un an ; contre 64 en 2019) ;
- 1162 abonné.e.s sur **Twitter** (+ 70 abonné.e.s en un an ; contre 39 l'année dernière). 72 tweets sur l'année.
- 399 relations sur **LinkedIn** (+30 en un an ; mis en place en 2019).

Présentation de la nouvelle organisation interne de l'association

Nouvelle organisation de fait : Comité Editeur qui rassemble les gestionnaires du blog et les personnes impliquées dans les projets en cours (séminaire par ex.). Cette organisation a apporté une nouvelle dynamique. Réunions mensuelles désormais, dernier vendredi de chaque mois (la 2^e réunion a eu lieu fin janvier), facilitées par les outils de visio à distance. Permet aussi d'intégrer plus facilement et directement de nouveaux membres qui veulent s'investir dans des projets de l'association.

2 Bilan comptable

Rapport financier

Le solde du compte de l'association au 31 janvier 2021 est de 553,75€.

Recettes en 2020 :

- Cotisations des membres : 385€ (310€ en 2019).

Dépenses en 2020 :

- Assurance : 113,65 € (111,67€ en 2020 et 109,74€ en 2019)
- Frais bancaires : 60,01€ / (59,41€ en 2020)
- Remboursement de la valise de Gaële utilisée pour les voyages de l'expo : 137,4€

Total : 311,06€

Bilan 2019 : +73,94€

Le solde du compte de l'association au 31 janvier 2020 était de 479,81€.

☒ *Cotisations*

37 membres ont payé leur cotisation soit environ 40%. Même si le nombre de cotisations croît, cela reste faible. En cause un premier appel à cotisation tardif (avril ; choix de ne pas relancer de manière trop ferme dans le contexte de pandémie) et des relances irrégulières. A noter l'absence de paiements de certains membres depuis plusieurs années, une prise de contact pour connaître leur souhait de poursuivre avec le Rés-EAUX permettrait une mise à jour de la liste des membres et des cotisations.

☒ *Dépenses à venir année 2021*

Environ 200€ de frais fixes à prévoir pour l'exercice 2021 et environ 350€ de cotisations ce qui permet de conserver une marge pour couvrir d'éventuelles dépenses.

Dépenses éventuelles pour 2021 :

- Voyages de l'expo « Regards de pêche » ?
- Etant donnée la tenue des Apér-EAUX en virtuel pour le moment, aucun remboursement de transport n'est pour le moment envisagé. A voir selon l'évolution de la situation sanitaire et des règles de distanciation sociale imposées.

Au cas où, une petite enveloppe peut être réservée pour imprévus et éventuelle prise en charge de déplacements (200 à 300€, soit 2 à 3 voyages).

La trésorerie de l'association étant en positif, un petit budget (150€) peut être envisagé pour de nouveaux projets.

☒ *Points de discussion :*

- Changement de banque ?

Etant donné l'importance des frais bancaires qui augmentent chaque année ainsi que

la rapidité de réponse aléatoire des conseillers, tout comme les procédures lourdes d'ajout de bénéficiaire... La question était posée d'aller vers une banque en ligne ? Des banques telles que Qonto, Monabanq pourraient être des options, une petite étude de marché serait nécessaire pour évaluer les avantages possibles.

Proposition de Julie : bonne expérience avec le Crédit coopératif, on pourrait y ouvrir un compte en tant qu'association. Option qui pourra être étudiée par le futur.e trésorier.e

- Assurance ?

Pour la deuxième année consécutive, les coûts de l'assurance augmentent sans explication (+4€ en deux ans sur la cotisation annuelle). Si le coût mensuel ne paraît pas tant élevé (environ 9,50€), une étude de marché pourrait aider à mieux situer ce coût.

3 Évolutions de l'association

Statut étudiant de l'association et rattachement

L'association était jusqu'ici une association étudiante rattachée à l'Université Paris Nanterre, avec la nécessité que les membres du bureau soient étudiants. Ces dernières années, les membres du bureau ont soutenu leur thèse et ne sont plus étudiants. La question s'est posée de maintenir ou non ce statut. Mélanie Mendy (personne référente des associations étudiantes à l'Univ. de Nanterre) nous a informé sur les options possibles, et notamment sur la possibilité que l'association soit rattachée à l'Université sans être une association étudiante. Le rattachement au laboratoire LAVUE est envisagé et semble le plus pertinent car plusieurs membres du conseil d'administration y sont rattachés en tant que chercheur.e.s et que le LAVUE a soutenu plusieurs activités de l'association.

- Vote : Etes-vous d'accord pour acter la fin du statut étudiant de l'association et demander le rattachement officiel de l'association à l'Université Paris Nanterre ?

Adopté à l'unanimité des votants.

Réorganisation de l'association

La réorganisation de fait de l'organisation des activités de l'association (cf. ci-dessus) soulève la question de la nécessité de maintenir le conseil d'administration figurant dans les statuts de l'association, car de fait les activités sont organisées par les gestionnaires du blog et le comité Editeau. Pour simplifier les instances de décision, il est proposé de supprimer le conseil d'administration et d'acter dans les statuts l'organisation nouvelle de l'association autour du comité Editeau.

- Vote : Etes-vous d'accord pour supprimer le Conseil d'Administration ?

Adopté à l'unanimité moins une abstention

Proposition d'acter l'existence du comité éditorial de manière formelle. Ce serait une instance de gestion collégiale de l'association, comme c'est le cas de fait actuellement. Les modalités de constitution et de fonctionnement de ce comité éditorial seront définies dans le règlement intérieur.

- Vote : Etes-vous d'accord pour créer un comité éditorial pour les membres impliqués

dans l'activité éditoriale ?

Adopté à l'unanimité moins une abstention

4 **Activités et projets à venir**

Organisation d'un séminaire d'écologie politique

A la rentrée (automne 2021), séminaire coordonné par Gaële, Johan, Silvia, Kévin. Autres personnes bienvenues. Thème envisagé : La judiciarisation de la nature et de l'eau (ex : attribution d'une personne juridique à des rivières ou des fleuves), qui soulève notamment des questions d'ontologie. Objectif : environ 4-5 interventions dans l'année.

Publication des livrets des expositions photographiques

Projet de valorisation des photographies des expositions photographiques, coordonné par Kévin et Mathilde. Contact a été pris avec les Presses universitaires de Nanterre, qui s'étaient montrées intéressées par le projet.

Futur de l'exposition photographique « Regards de pêche »

Projet en cours, coordonnée par Ludovic, Annaïg et Kévin. Exposition photo prévue d'être exposée en 2020 mais n'a pas pu l'être. Les photographies sont imprimées et de belle facture. Réflexion en cours sur une modalité différente de valorisation, par exemple sous format en ligne ou hybride.

5 **Renouvellement du bureau**

Postes à renouveler : Président, vice-président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire-adjoint

Il sera possible de faire partie du comité éditorial sans être membre du bureau.

Personnes se proposant de faire partie du nouveau bureau de l'association : Rhoda Fofack-Garcia à la vice-présidence, Selin Le Visage à la présidence, Johan Krieg au secrétariat, Gaële Rouillé-Kielo à la trésorerie, Nolwen Vouiller au secrétariat adjoint, Nicolas à la trésorerie adjointe.

- Vote : Etes-vous d'accord pour élire ce bureau pour la prochaine mandature ?

Adopté à l'unanimité

6 **Questions diverses**

Organisation du bureau : qui s'occupe de la communication et de l'administration de l'association ?

C'est le bureau et le comité éditorial.

La séance est levée à 20h05.

